

GLORYA FAIT APPEL A VOTRE DISCRÉTION

Face à la surenchère des offres de voyance, **GLORYA** qui est intéressée par votre clientèle a décidé de briser la loi applicable aux voyants :

« Normalement, je n'ai pas le droit de le faire, mais... En effet, un voyant ou médium qui reçoit ce type d'information du Grand Astrologue n'a non seulement pas le droit d'en parler, mais surtout il n'a absolument pas le droit d'en faire profiter une personne étrangère au monde occulte.

Si j'ai décidé de briser cette loi, c'est parce que je pense qu'elle n'est pas juste. Je ne suis à la recherche du bonheur, ni à la recherche de l'argent, mais je sais que vous si ! Alors, pourquoi devrais-je accepter ce cadeau (la médaille suprême de Jupiter et de Vénus) dont je n'ai absolument pas l'utilité alors que vous en avez un réel besoin ? Si cela arrivait aux oreilles du Grand Astrologue, je pourrais avoir de gros problèmes. C'est la raison pour laquelle je vous demande la discrétion la plus absolue et la plus totale. »

Sacrée **GLORYA** ! De tels propos visent à vous faire décaisser la somme de 30 € pour obtenir la fameuse médaille et son guide d'utilisation qui vous permettra de bénéficier d'une période intense de chance. Mais le souci de discrétion permet surtout d'éviter que des personnes vous mettent en gardent contre cette proposition douteuse.

Et surtout ne croyez pas un mot de la promesse de **GLORYA** : « Vous ne prenez aucun risque en me faisant confiance. »

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)